



Concerne : Classes de mer septembre 2010

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

En septembre votre enfant sera en deuxième année. Nous aurons le plaisir de lui proposer un séjour en mi-temps pédagogique : c'est, à Saint-Berthuin, une tradition longue de plusieurs années.

Comme l'an dernier, notre choix s'est porté sur un site en bord de mer, dans un espace sécurisant et très vert, non loin de Calais : « Le cap d'Opale » à Ambleteuse.

Cette expérience très enrichissante se déroulera du 20 au 24 septembre 2010 et nous permettra d'axer nos activités pédagogiques sur la découverte de cette région, notamment la faune et la flore de ses sites naturels, l'aquarium « Nausicaa », la découverte historique et géographique d'Ambleteuse, la découverte de la culture et de l'histoire anglaise lors d'une journée à Douvres, ...

L'aspect sportif de ce séjour ne sera pas non plus négligé, puisque nous proposerons aux élèves de pratiquer deux heures de char à voile ainsi que différentes activités telles que piscine, randonnées, ...

Nous souhaitons que chaque élève de deuxième puisse participer à ce séjour car cette semaine est une occasion unique de vivre ensemble, élèves et professeurs, et d'établir une connaissance mutuelle en début d'année scolaire. Ce sera également une possibilité de découvrir un autre cadre de vie et une autre façon d'apprendre grâce à la découverte sur le terrain.

Pour ce séjour, votre participation s'élèvera à 230 € : ce montant nous permet de couvrir les frais d'inscription de chaque participant au centre, d'assurance, de logement, de nourriture, de transport et de visites pédagogiques diverses. Le séjour est en réalité plus coûteux (250 € par élève), vu la distance et les nombreuses activités sortant de l'ordinaire que nous proposons. Cependant, nous ne voulons pas alourdir la note des nombreux frais déjà présents en début d'année scolaire et comblons la différence par diverses activités lucratives (notamment vente de bonbons, œufs en chocolat, bics, souper, ...).

Nous vous demanderons de verser cette somme sur le compte **068-0948980-56 de l'Institut avec la mention « Cl de mer 2010 – Nom, Prénom et classe de l'élève »** pour le 10 septembre 2010 au plus tard. Si le versement de cette somme posait problème en ce début d'année, des modalités de paiement sont toujours possibles.

De plus amples informations vous seront, bien sûr, communiquées dès la rentrée de septembre.

En vous assurant de notre dévouement, recevez, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'assurance de nos meilleurs sentiments et nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Pour accord,
Madame J. Vieslet - Directrice

Pour l'équipe pédagogique,
C. Defaux et I. Forgeur